



## Le chiffre :

# 67

C'est le nombre d'agent à la DT qui a signé une convention « télétravail » depuis le mois de juillet, **soit une augmentation de 37% en 3 mois !!!**

Ce personnel conventionné peut donc bénéficier de l'accord signé à La Poste sur le télétravail (300€ annuel pour la prise en charge des frais + un siège ergonomique). Ces télétravailleurs (es) ont choisi majoritairement d'être en télétravail 2 jours par semaine.

**Par contre tous les agents qui ont été et sont encore en télétravail « COVID », qu'ils soient volontaires ou non, ne perçoivent aucune indemnité !**

Attention car cette notion du volontariat risque d'être remise en cause. A ce sujet les propos du Directeur sont éloquentes : « *Le temps de travail seul devant son écran devrait être chez soi* »...

**RESTONS VIGILANT !**

Afin de recevoir les expressions CGT il suffit juste de le demander à l'adresse ci-dessous.

Nous vous invitons également à l'utiliser pour témoigner de votre vécu de terrain et de nous faire part des difficultés rencontrées (retard dans la fourniture en moyen de protection, la réalité du télétravail, les conditions d'intervention sur site ...). journal @ mail : [journalcgt.dt@orange.fr](mailto:journalcgt.dt@orange.fr)

## ÉDITO

## Sous le masque, la colère ...

C'est un monde du travail en pleine mutation qui est en train de se dessiner sous nos yeux. Une mutation boostée par la crise sanitaire et alimentée par le gouvernement et le patronat. C'est un virage que le salariat doit également négocier s'il veut en sortir indemne. La préoccupation de la population est aspirée par l'évolution de la contamination et la protection sanitaire. Mais les remèdes à cette épidémie ne doivent pas être plus nocifs que le mal. **C'est le risque qui guette tous les travailleurs s'ils sacrifient leurs revendications sur l'hôtel de la crise.**

Il semblerait qu'à La Poste les projections ont fait un bon de 3 années en avant en seulement 3 mois : -20% pour le courrier et +27 pour le colis. Pour la Direction le résultat est très négatif en termes de chiffre d'affaire. Pour elle, cela aura un impact très important sur l'emploi.

Sous le prisme de la Direction Technique la reprise d'emploi s'annonce comme prévue à environ -7% pour 2020 mais quid pour les années à venir ? Une nouvelle organisation à la DT est en préparation. Une présentation aux organisations syndicales est prévue en décembre ou janvier. La DT devra faire des choix car de nombreux services sont au bord de l'asphyxie. Sous les masques la grogne monte. Le resserrement des effectifs provoqué par un non renouvellement des départs et le non remplacement de nombreux intérimaires pèse sur les équipes.

Dans ce contexte, la CGT observe une brèche sans pareil dans les droits légitimes du personnel. C'est ici le refus d'appliquer un accord, la

l'interdiction à une personne fragile de rester à 100% en télétravail, c'est aussi une prime distribuée de façon inéquitable, c'est encore une différence de traitement entre les agents DT et le reste de la BSCC. Mais, c'est également un dialogue social qui est de plus en plus compliqué ou alors l'intention de la DT d'offrir à la filiale VIAPOST 3 ou 4 sites de maintenance industrielle privée plutôt que de choisir de les réintégrer ... La liste des mécontentements est longue et la colère des agents doit se faire entendre.

Vous trouverez dans ce journal quelques exemples de ces travers. Ils ne sont pas compensés par les rares bonnes nouvelles comme l'ouverture du télétravail à certains postes qui jusqu'alors en étaient exclus comme les téléopérateurs, ou comme une expérimentation toujours sur le télétravail pour les TEO (les ATS ont toujours eu le droit de faire du télétravail) et techniciens support.

**Les prochaines élections au Conseil d'Administration sont un point d'appui pour assoir les revendications. Le personnel doit se saisir de cette occasion pour se faire entendre en renforçant le poids de la CGT.**

**Les remèdes à cette épidémie ne doivent pas être plus nocifs que le mal !**

**Avec la CGT défendons nos droits et faisons-nous entendre.**

**Du 7 au 10 décembre Votons CGT !!!**

## Sommaire

page 1 L'édito : Sous le masque, la colère, le chiffre : 67  
page 2 : Déclaration préalable au Comité Technique du 8 octobre  
page 3 : Extraits du CT du 8 octobre et de la bilatérale sur la fermeture de la PIC de CRAN  
page 4 : Les brèves

## Comité Technique du 8 Octobre 2020

# Déclaration préalable de la CGT

**C'est avec beaucoup d'impatience que nous attendions de pouvoir participer en présentiel à ce comité Technique.**

**A**près plus de 6 mois d'isolement, c'est aujourd'hui la première réunion qui permet à certains de se retrouver et d'échanger de vive voix. 6 mois sans pouvoir tenir dans des conditions satisfaisantes nos instances de négociation et de dialogue social.

### ***C'EST LONG !***

C'est long pour les représentants du personnel mais surtout très long pour les agents qui peuvent avoir un sentiment d'isolement voire d'abandon. Heureusement que la CGT, relayée par d'autres organisations syndicales, est intervenue, sinon, nous en serions encore à l'ère de l'audio total. Sur ce point la DT semble être un mauvais élève par rapport aux autres Direction de la BSCC. Certaines ont tenu des Comités Techniques ou des CDSP en présentiel dès le mois de juillet.

Il ne s'agit pas pour la CGT d'ignorer le virus de la COVID et de faire comme si de rien n'était, mais il est réaliste de considérer que cette maladie va nous accompagner encore longtemps probablement pendant plusieurs années. Nous devons donc apprendre à vivre avec, en maintenant autant que faire se peut certaines précautions comme le choix des lieux de réunion ou le respect des gestes barrières. A ce titre, nous notons l'esprit de responsabilité qui anime chaque agent de la DT.

Si nous privilégions le présentiel, nous respectons également le choix de ceux qui ont choisi de participer à ce Comité technique en audio comme celui de tous ceux qui souhaitent rester en télétravail. La DT, dans la période, doit prendre en compte les choix de chacun et prioritairement pour tous les agents à risque.

Nous sommes partisans de la logique suivante : Si le travail est possible dans les services, les réunions en physique doivent pouvoir se tenir. Ne pas respecter cela serait perçu comme un signe de mépris à tous ceux qui sont contraints de se rendre sur leur lieu de travail.

Mais, il ne suffit pas qu'un Comité Technique se tienne en présentiel pour que les échanges soient satisfaisants. Il est indispensable que nous ayons un minimum de documents préparatoires sur les sujets à l'ordre du

jour. Aujourd'hui, nous n'avons rien. La Direction, pour ne pas informer les organisations syndicales, prétexte des points qui seraient évolutifs jusqu'au jour de la réunion, ou encore, avance l'excuse de vouloir privilégier les échanges comme si le fait d'avoir certaines données allait mettre un terme au débat. Même s'il y a des mises à jour de dernières minutes à faire sur certains sujets, cela n'explique pas que nous n'avons même pas un débet d'information sur la scandaleuse répartition de la prime COVID à la DT. Le sujet nous semblait arrêté depuis plusieurs mois. Mais peut être que vous souhaitez Monsieur le Directeur ouvrir enfin des négociations sur cette prime ?

De mémoire de représentant du personnel au Comité Technique, c'est la première fois que nous sommes dans cette situation. Entre, cette période d'isolement de plus de 6 mois, l'absence totale de préparation et la restriction de l'accès à la salle à seulement 6 représentants du personnel sur les 8 titulaires, nous nous demandons quelle est votre stratégie et quelle place vous donnez au dialogue social ?

Puisque vous semblez vouloir favoriser les échanges spontanés permettez-nous d'ajouter quelques points à l'ordre du jour comme le télétravail ou les effectifs et de vous poser la question sur un sujet qui génère beaucoup d'inquiétude et de questionnement parmi votre personnel : il s'agit de la prochaine grande réorganisation de la DT.

**Quelle est sa philosophie ?**  
**Vers quoi la DT se dirige ?**  
**Sa disparition ou encore et toujours une compression drastique de ses effectifs ?**



## Extrait du Comité Technique du 8 Octobre 2020

### La situation sanitaire :

Le directeur évoque une situation qui évolue tous les jours. Il nous informe d'une TEAM infra en région parisienne touchée durement par la COVID : 5 techniciens sur 9 sont déclarés positifs !!!

Les conclusions de la Direction restent vagues. Pour elle, tout a été bien fait, ce ne peut être qu'en dehors du travail que les agents se sont contaminés.

Pour la **CGT**, ce regroupement de cas au sein d'un même service interpelle. La question doit être posée. **Tous les moyens de précaution ont-ils été mis à la disposition de la TEAM ?**

En zone rouge d'alerte maximum, les jours en télétravail ne peuvent pas aller jusqu'à 100%, l'agent doit revenir au moins un jour par semaine dans son service.

Nous insistons sur l'aspect volontaire du télétravail. Ce doit être une demande de l'agent qui doit être prise en compte.

### La prime COVID

(points demandés par la CGT, SUD et FO) :

Nous sommes 3 OS à dénoncer fermement l'injustice de la répartition de la prime.

Tous le personnel appartenant à l'indus la perçoit, du RMI aux apprentis (227 au total) mais tout le support en est privé !

**Nous demandons au Directeur si dans son for intérieur il trouve la répartition juste ?**

Il refuse de répondre à la question et essaie de trouver une échappatoire en affirmant que pour lui cette prime est équitable entre les agents DT Indus et les agents de production. Mais pour la CGT, quelle équité y a-t-il entre un technicien indus et un technicien Infra ???

#### Résultat :

- ✗ 63 agents ont touché 300€,
- ✗ 67 ont eu 250€,
- ✗ 41 ont eu 200€, 1
- ✗ 18 ont eu 150€,
- ✗ 40 ont eu moins de 150€
- ✗ et 19 qui n'ont rien perçu !

### Le comblement des postes de RIT et de RMI à Toulouse :

La Direction affirme vouloir combler ces 2 postes. Le problème c'est qu'elle ne trouve personne. Peut-être a-t-elle une piste sur le poste de RMI mais sur le poste de RIT si peu attractif, c'est le désert.

Un ET a fait et fait encore l'intérim sur le poste de RMI et demande à être nommé sur ce poste. Le hic, c'est qu'il connaît très bien le fonctionnement des machines et cela ne plaît pas beaucoup à la DRIC. En effet elle ne pourra pas impacter les restes à la DT autant qu'elle le souhaiterait...

**...Et comme la DT est à l'ordre de la DRIC, elle exécute !**

### La nouvelle réorganisation à la DT :

La CGT a essayé d'avoir des informations, mais la Direction reste muette. Nous avons juste appris que la nouvelle organisation sera présentée aux organisations syndicales en décembre ou janvier et qu'elle concernera principalement la Direction opérationnelle.

La CGT vous tiendra informé.



## La PIC de CRAN fermée. QUE DEVIENT LE PERSONNEL ?

Extrait de la réunion en bilatérale CGT/DO en audio

La condition des techniciens mutés vers Viapost ne semble pas de tout repos.

► Des critiques sur leur prestation suite à une panne MTP sont remontées jusqu'à la DT. Nous avons dénoncé ces pratiques qui risquent d'engendrer un malaise sur l'équipe. Nous expliquons que cette MTP vient d'être déplacée et qu'il n'est pas rare que des pannes complexes et atypiques se produisent dans la période de remise en service.

► Le paiement de la compensation de la perte des primes d'astreinte n'est pas encore effectué. Dans le cas d'une fermeture de service, elles doivent être l'équivalent du montant de toutes les primes perçues pendant un an. Avec le confinement le versement des primes n'a pas eu lieu et nous demandons au DO de ne pas tenir compte de cette période COVID en la gelant et d'effectuer le calcul sur la période antérieure au mois de mars. Il nous répond que cela lui semble justifié mais que c'est du ressort de la DRH ...

► La CGT rappelle au DO l'incompréhension des collègues du refus de la DT d'accorder une incitation financière pour tout départ en TPAS. Pour rappel, lors de la fermeture de la PIC de Brest, deux techniciens ont perçu une prime de 5000 € pour leur départ en TPAS.

► 15 mois après l'annonce de fermeture, 2 agents sont toujours sans affectation ...

## Les brèves

### Chouchoutées par le groupe

pour avoir eu la primeur de l'info sur la prime COVID, elles s'en mordent aujourd'hui les doigts.

**CFDT et FO** ont été les premières à communiquer sur l'existence de cette prime. Rien d'étonnant, elles ont été les premières à en être informées. Peut-être sont-elles à l'origine de la distribution ?

Mais à la DT cette « avant-première » se retourne contre elles tant les montants sont faibles et la répartition injuste.

**Seuls les 227 agents du secteur industriel ont pu en bénéficier. Certains à hauteur de 300€ (63) d'autre à ... 0€ (19). Tant pis pour le support et tous les autres services.**

### Un accord bafoué

**Scandaleux, méprisant, ignoble.** Les adjectifs nous manquent pour qualifier la décision du Directeur de refuser une prime de 1000€ à trois agents de la DT dont le site a déménagé.

**Un accord a pourtant bien été signé.**

Il inclut tous les postiers présents en activité sur le site sans aucune restriction. Nos trois collègues sont donc bien concernés. Contrairement aux DEX, la DT n'a pas pour habitude d'accorder quoi que ce soit pour son personnel lors des déménagements de service.

**Seul l'accord un avenir pour chaque postier lui suffit !**

La CGT a interpellé la branche sur le dossier depuis 3 semaines et malgré nos relances nous restons sans nouvelle ...

**La BSCC serait-elle en difficulté pour répondre à cette injustice ?**

### Reprise

Enfin les négociations à la DT devraient reprendre.

Sans nouvelle de la Direction depuis 6 mois, le personnel a de quoi trouver le temps long. Les Teams de Toulouse, Poitiers pour l'indus et celles d'Alsace et de Poitou Charentes pour le support sont restées en stand by depuis le mois de mars.

### A vos béquilles ! :

Un collègue, malgré l'avis favorable de son médecin, se voit refuser un télétravail à plein temps. La DT suspicieuse lui a pris un rendez-vous avec le médecin du travail. Pour le Directeur, l'avis du médecin de ville n'est pas suffisant, il estime que c'est au médecin du travail de rendre son avis.

Devrons-nous bientôt pour un simple rhume, passer par le médecin de La Poste, embauché par La Poste et payé par La Poste ?

**Pour sûr, il n'y aura plus beaucoup d'arrêt de travail !**

### Un nouvel accord a la DT

Sous l'impulsion de la CGT, la DT va négocier un accord pour l'accompagnement du personnel lors de la fermeture de service. La Direction souhaite limiter cet accord pour la seule fermeture des PIC.

**Une restriction qui n'est pas du goût de la CGT. Nous serons reçus en bilatérale le 20 octobre.**

### Info ou intox ?

Une rumeur circule que 3 ou 4 teams vont intégrer Viapost en 2021.

Pour le Directeur Opérationnel il s'agit uniquement de TEAMS soustraitées par Fives ou Actémium. La stratégie pour le groupe est de rapatrier sa maintenance à l'intérieur du groupe.

**Pourquoi alors ne pas réintégrer ces activités à la DT ?**

Le DO essaye de nous rassurer en disant que les sites de maintenance postale ont 2 ans de sursis. Sauf ceux dont l'effectif ne serait plus suffisant suite aux nombreux départs à la retraite. Il évoque les difficultés de recruter en externe et reconnait le mauvais positionnement de La Poste sur le marché de l'emploi.

La CGT lui confirme que les salaires de La Poste ne sont pas attractifs.

### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

MATÉRIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	